



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°254 du 26 mai 2016

SOMMAIRE

- **Intro Commission Exécutive du SNTRS-CGT
12 mai 2016**
- **Décisions de la Commission Exécutive du SNTRS-CGT**
- **Communiqué SNTRS-CGT, SNCS-FSU, SNESUP-FSU,
SNASUB-FSU, SUD-Recherche-EPST GT5 « REGIMES
INDEMNITAIRES » - Agenda social de l'ESR**

Intro Commission Exécutive du SNTRS-CGT

12 mai 2016

La mal nommée « loi travail », plutôt « loi anti-travail », loi de régression sans précédent, offre à ce printemps l'étincelle qui allume les luttes dans une situation en France et à l'international mouvante et bien difficile pour les forces du progrès social : citons par exemple le simili-putsch au Brésil, l'extrême droite qui gagne le premier tour des présidentielles en Autriche, les pressions sur la Grèce pour renoncer même à d'infimes mesures favorables à la population qui souffre (il y a eu en Grèce une grève intersyndicale et interprofessionnelle le 9 mai, on renoue avec les bonnes traditions unitaires). C'est peut-être là la meilleure célébration des 80 ans du Front populaire : ce sont les luttes des travailleurs, le mouvement social dans toute sa diversité qui ont su imposer, dans un contexte politique favorable, des avancées à la pointe de la modernité dont nous jouissons encore aujourd'hui et qui ont été reprises par le Conseil national de la Résistance. Mais comme je ne suis pas là pour apprendre aux Français leur histoire, permettez-moi de commémorer le pendant tragique des avancées françaises : le 9 mai 1936, à Thessalonique, à l'initiative des syndicats des travailleurs du tabac, une grande manifestation interprofessionnelle de près de 25 000 participants revendiquant le droit de vivre décemment de son travail a été réprimée dans le sang, 12 morts et des centaines de blessés. Quelques mois après, le 4 août, le dictateur fasciste Ioannis Metaxas s'installait au pouvoir.

La CGT vient de tenir son 51^e congrès, nos délégués, Josiane et Jérôme, nous en présenteront le bilan. Saluons d'emblée l'excellente intervention de Jérôme, condensé de notre travail syndical qui allie visée nationale et actions de terrain régionales et locales. L'appel du congrès, offensif et mobilisateur, nous a tous réjouis. Les médias dominants n'ont pas manqué d'instiller à l'opinion une certaine appréhension contre cette CGT qui « se radicalise », comme si la mission d'un syndicat n'était pas justement ce combat radical pour le plus haut point de justice sociale, pour faire reculer le capital et donner aux travailleurs les outils de « défense et illustration » de leurs droits en tant que principaux producteurs des richesses. Mais l'opinion semble aussi se réveiller en même temps que le printemps des luttes : un sondage BVA des 28 et 29 avril montre que 58% des Français et 69% des ouvriers-employés pensent que le gouvernement doit prendre en compte les revendications des syndicats, 49% font confiance aux syndicats pour agir dans l'intérêt des salariés (taux de confiance aux entreprises 32% et au gouvernement 18%). La CGT montre dans l'estime des gens : plus courageuse, utile, proche du terrain (6 points de progression par rapport à juin 2014). Cela tranche avec le mépris contre les syndicats affiché jusque dans les rangs de l'Assemblée nationale lors du débat houleux actuel sur la « loi travail » : le député PS de Paris Christophe Caresche ose prétendre que « les syndicats ne sont plus dans les entreprises, c'est pourquoi ils refusent une loi qui *permet de dynamiser les négociations collectives* » (le ridicule ne fait pas peur) et fait semblant d'ignorer, comme l'a souligné la députée de Seine-Saint-Denis Marie-George Buffet dans sa réponse « combien de luttes des syndicats ont permis de sauver des entreprises ». Pensons, par exemple, au combat exemplaire des Fralib, aujourd'hui Scop-Ti, à celui des Pilpa, aujourd'hui « La belle Aude », aux madeleines des Jeannette etc.

La mobilisation contre la « loi travail » est devenue, au fil des semaines, un creuset de revendications de bien des secteurs en apparence non concernés directement par les régressions programmées (comme les nôtres, des fonctionnaires ; mais les menaces sur notre statut, l'inversion de la hiérarchie des normes et le « travailler plus pour gagner moins » nous concernent), de revendications de la jeunesse refusant d'accepter que « le monde change, le marché du travail change » comme si la notion de changement devait être obligatoirement synonyme d'instabilité maximale et de protection minimale pour des profits exponentiels. Certes, les jeunes des études professionnelles, lycéens ou apprentis, sont peu présents dans les cortèges : c'est d'ailleurs aussi un défi de syndicalisation de ces futurs travailleurs auquel la CGT doit répondre. Mais cette moindre présence nous montre le combat idéologique qui est à mener pour mettre fin à la servitude volontaire et à la dépréciation de son travail, à la division de la société qui ne profite qu'aux patrons et aux forces de la régression.

Les jeunes en tête des cortèges sont les premiers à affronter la violence policière qui monte, qui monte : « tout est fait pour que les manifestations dégénèrent », comme le dit si bien dans son interview du 4 mai à l'*Huma* le secrétaire général de la CGT police, dévoilant les coulisses des agissements inqualifiables des forces censées « protéger » les manifestants paisibles. Le bruit médiatique face à cette affiche Info Com-CGT perçue comme une attaque contre les policiers, n'a heureusement pas eu d'effet. Seul le ministre Cazeneuve, interrogé en

séance par le sénateur de Paris Pierre Laurent, a osé dévier le sujet dans un vibrant hommage à ceux qui « nous protègent contre les terroristes » pour ne pas parler des nouvelles matraques et des lacrymogènes qui ont des conséquences parfois irréversibles. Reniant définitivement toute apparence de démocratie et voulant museler jusqu'au débat parlementaire, le gouvernement ressort maintenant le 49-3, arme anti-démocratique par excellence (qui doit être rayée de la Constitution), sachant bien qu'il ne peut obtenir une majorité *avec les députés de droite* pour faire adopter la loi made in Medef et rejetée par plus de 70% des Français.

L'ampleur du mouvement a ranimé l'envie de se mêler tant du travail, donc de l'opposition fondamentale et fondatrice capital/travail, mais aussi de la politique au sens premier et noble du terme, de la *res publica* : quoiqu'on pense des « nuits debout » qui fleurissent dans plusieurs villes de France avec leurs inévitables contradictions et débats sur tout sujet possible et imaginable, quel que soit l'avenir de ces forums de la libre parole, leur existence montre le désir de contrôler, tant que faire se peut, notre destin de travailleurs et de citoyens. C'est dans cette optique que Philippe Martinez est allé place de la République à Paris.

Cependant, même si l'espoir renaît, nous avons plusieurs raisons d'aiguiser notre vigilance.

Si le salaire minimum se généralise dans les pays européens et qu'aux États-Unis la campagne pour les 15 dollars/heure a été victorieuse dans plusieurs états, la précarité montre partout et un terme nouveau s'introduit dans notre vocabulaire, *l'ubérisation*, du nom de l'économie de plateforme numérique qui se sert de ses esclaves modernes en leur vendant le rêve d'un travail libéré du salariat et du patronat. Si nos collègues californiens des syndicats de l'éducation ont gagné face à ceux qui contestaient leur rôle d'uniques représentants des salariés dans les négociations avec les employeurs (et donc d'uniques percepteurs des cotisations des syndiqués *et des compensations payés par les non syndiqués pour les services rendus*), en Allemagne le patronat a trouvé comme prétexte l'arrivée des réfugiés pour demander l'assouplissement de la récente et encore si imparfaite mesure du salaire minimum, pour « pouvoir donner du travail » à ces étrangers. Et Bernard Thibault, aujourd'hui au conseil d'administration de l'OIT, souligne bien que la « guerre » dont on nous rebat les oreilles existe bel et bien, mais qu'elle est sociale : les 2,3 millions de décès au travail, dont se repaît le capitalisme, dépassent les victimes des conflits armés ; un travailleur sur deux dans le monde est sans contrat, 73% sans protection sociale. Ces données n'ont pas les mêmes honneurs médiatiques que le salaire de Carlos Ghosn « contesté » pour la forme par ses actionnaires dociles et aussi, sans rire, par Monsieur Gattaz qui n'a pas apprécié la rapidité de cette augmentation (plus de 7 millions d'euros/an). Pas les mêmes honneurs que les manœuvres de Sanofi, 100 milliards d'euros, côté en Bourse et percevant généreusement du CIR, qui veut s'agrandir en achetant le laboratoire américain Medivation, puisque l'oncologie est un « marché » porteur, surtout vu le prix des médicaments afférents, tandis qu'Aventis avait arrêté les recherches en onco-endocrinologie en 2000. Le nouveau patron de Sanofi, avec sa rémunération de 16,7 millions d'euros pour 2015 a inquiété les 40% d'actionnaires qui ne l'ont pas votée : et si les salariés se révoltaient ? Lire le communiqué de la coordination CGT de Sanofi du 3.05. Mais pour une information pluraliste nous ne pouvons pas compter sur Patrick Drahi, magnat des médias et du numérique, mécène de l'École Polytechnique avec un don de 5 millions pour favoriser « l'entrepreneuriat » et dont le nom sera donné en signe de reconnaissance à un bâtiment de la prestigieuse école. Travailler dans un bâtiment Patrick Drahi : mieux qu'habiter dans la future rue Serge Dassault ?

Parlons donc salaires. Le point d'indice des fonctionnaires a été dégelé de 1,2% (mais pour ne pas nous habituer à l'abondance cela se fera en deux temps) ; quant aux primes, les médias ont parlé de l'augmentation de celles des professeurs des écoles pour s'aligner sur leurs collègues du secondaire, ce qui n'est que justice. Or en matière d'injustice indemnitaire, nous, personnels des EPST, sommes bien placés pour savoir que nous sommes les dindons de la farce : notre syndicat revendique l'alignement avec les collègues des universités recrutés au même niveau de qualification, et met en lumière le fait que dans d'autres ministères on peut même doubler son salaire avec les primes. Récemment, nous avons décidé d'adresser au Président de la République une protestation (proposée pour co-signature à la CGT INRA, l'UGFF et la FERC) : le MENESR refuse les négociations pour revaloriser nos salaires et nos primes, les Finances et la Fonction publique sont muets, mais d'autres fonctionnaires, comme les policiers, bénéficient de 650 millions d'euros d'ici à 2020. Nulle reconnaissance de nos qualifications, de notre contribution au développement du pays, des missions que nous continuons à accomplir quotidiennement à la limite de l'abnégation vu la pression que nous subissons. Cela fait un moment que le SNTRS alerte sur la « smicardiasation » de la recherche publique, sans succès.

Ce n'est pas par goût de la banalité qu'il faut répéter que l'argent existe, qu'il est visible et en même temps inatteignable pour nos laboratoires, nos services, la titularisation de nos collègues précaires, l'ouverture au

numérique pour contrer les pressions des grands éditeurs et agrégateurs de données prêts à se servir de la manne générée par notre travail d'agents de la recherche publique. Nous n'avons pas oublié la rémunération du président de la Comue PSL et de ses deux adjoints (coût total 6 millions d'euros/an, les élus au CA de PSL ont calculé 10-12 postes d'IR). À Lille, le budget de la Comue à 19 millions fait face à une armée grandissante de précaires, rejetés quand ils viennent troubler les réunions du CA pour revendiquer. En cette période de résultats du jury Idex, notons aussi les bons points attribués à la « visibilité internationale de la marque Sorbonne », avec comme tête de pont « Sorbonne Abu-Dhabi ». Une marque fait vendre !

Voilà donc le jury Idex dont le verdict a causé des sueurs froides aux potentats des Comue candidates : leur incompréhension quand ils n'ont pas obtenu l'approbation espérée ferait sourire si les critères mis en avant par le jury n'étaient pas dangereux : p. ex. pour la politique RH le jury recommande de tendre vers un employeur unique et d'exploiter son potentiel de façon inventive et originale afin « d'attirer les meilleurs ». On voit là la menace directe sur les personnels des EPST (le CNRS est membre de toutes les Comue, les autres de certaines), leur statut, leur recrutement, et l'accentuation de la précarité. Cela montre combien nous, SNTRS, avons raison de nous battre pour l'emploi scientifique, l'embauche de titulaires sous statut en nombre suffisant, et de ne pas en rester aux généralités « non aux Comue ». Même les masques de la prétendue excellence scientifique tombent : les critères mis en avant par les jurys pour approuver, rejeter ou mettre sous période probatoire des établissements sont basés en grande partie sur la « gouvernance », le degré d'intégration et de perte de toute identité des membres.

C'est dans ce contexte que se déroulent les élections au comité national et aux commissions spécialisées de l'Inserm. Ces élections ne sont pas suffisamment médiatisées par nos directions, et pour cause : les instances scientifiques *nationales* ont pour vocation, outre l'évaluation des chercheurs, d'élaborer une politique scientifique *nationale* qui se décline bien sûr au niveau régional en coopération avec les universités et les autres organismes, voire en partenariat avec les acteurs économiques. Si ces instances perdent leur crédibilité auprès des collègues, la voie sera ouverte pour un dépeçage des organismes nationaux de recherche que les luttes des personnels ont réussi à empêcher jusqu'à maintenant. De même, si ces instances sont affaiblies, le rôle des élus dans l'évaluation par les pairs des laboratoires risque d'être marginalisé. Car les élus, surtout des élus comme ceux de la CGT, intègres, toujours à l'écoute des collègues, refusant la « notabilité » et exerçant leur mandat avec un haut niveau d'engagement, ces élus debout, ne sont pas agréables pour des directions couchées. Nous devons mener la campagne, inciter à voter massivement aux élections, pour avoir le plus d'élus possible, et, une fois nos camarades élus, les épauler dans leur tâche, notamment les élus C dont nous connaissons les difficultés pendant le mandat qui vient de se terminer. Hier, nous sommes allés aux résultats du 1^{er} tour chercheurs : la question en débat aujourd'hui sera aussi avec quelle stratégie, surtout quelles alliances intersyndicales, nous irons au 2^e tour. Ce qui est en jeu est la future CPCN et le C3N, ainsi que les présidences des sections.

Il est à noter, et à s'inquiéter sérieusement, que Madame Anne Peyroche, fraîchement nommée directrice générale déléguée à la science au CNRS, dans la rencontre bilatérale à notre demande, n'a pas pu donner une réponse claire et précise à la question des moyens que le CNRS se donne pour exercer sa mission *nationale et pluridisciplinaire* face aux nombreux acteurs qui parcellisent le paysage et restreignent du même coup le terrain du premier organisme de recherche publique. De plus, elle ne semblait pas alarmée par le fait que le CNRS, premier organisme *scientifique* de France et l'un des premiers de l'Europe et du monde, est dirigé depuis longtemps par des énarques-technocrates-bureaucrates qui affichent pour la recherche scientifique et ses personnels le mépris des ignorants hautains et imbus d'eux-mêmes.

Même si les EPST ne sont pas « des administrations » comme les autres, les personnels de la recherche publique sont des fonctionnaires « comme les autres », concernés par les négociations dans le cadre du PPCR. Le SNTRS a fait le choix de participer aux groupes de travail ministériels pour y porter la voix des collègues : nos représentants constatent le refus ministériel d'accéder à la demande des syndicats d'ouvrir une véritable négociation, avec des membres du cabinet qui auraient enfin la main sur les décisions. La déclaration intersyndicale au GT chargé des carrières que vous lirez aussi dans le BRS qui vient de sortir exige que l'ensemble des catégories (C, B, A) soient pris en compte avec une réelle volonté d'amélioration des carrières, par exemple l'alignement des IE sur les équivalents des autres grands ministères de la fonction publique dont les grilles ont été revalorisées 7 fois en une quinzaine d'années, et une réunion dédiée pour les catégories A et A+ pour lesquels rien n'est prévu pour l'instant. Quant au GT sur la précarité réuni le 20 avril, le MESR refuse de mettre en discussion dans ce groupe les modalités d'application de la loi dite Sauvadet, prolongée pourtant jusqu'en 2018 par la loi « déontologie » qui vient d'être promulguée. C'est pourquoi le SNTRS, avec le SNCS-

FSU et Sud-Recherche ont quitté la salle. Le débat ici n'est pas de se demander, comme le Scapin de Molière, « que diable allions-nous faire dans cette galère », mais comment, dans « cette galère », les camarades qui se dévouent pour participer pourront faire passer des revendications et obtenir des mesures utiles pour nos collègues.

Même si les syndicats montent dans l'estime des travailleurs, sans mobilisation de tous nos collègues (non seulement des militants), il sera difficile d'aboutir à des victoires – car c'est la victoire qui est l'objectif de toute lutte, et c'est elle qui nourrit les luttes futures. La réalité d'un milieu apathique, tout en étant conscient de la situation de plus en plus dégradée de nos métiers et de nos conditions de travail, ne nous échappe pas : notre tâche demande beaucoup d'efforts qui portent quand même des fruits, en témoigne la campagne en cours contre le Rifseep et pour des primes décentes pour tous. Malgré les manœuvres de certains syndicats, les collègues savent grâce à nous que le Rifseep réduira leurs primes et attribuera, à enveloppe constante, des « récompenses » individualisées à certains, en oubliant toujours complètement les chercheurs. Les 9 et 10.05, la direction du CNRS a organisé un séminaire avec les syndicats pour la mise en place du Rifseep, Lise et Josiane qui y ont participé nous en parleront. Cette participation nous a valu une petite « leçon de militantisme » de la part de la CGT INRA, que nous avons peu appréciée, mais qui montre les difficultés d'avoir une seule voix en tant que CGT dans notre domaine ESR. Notre désir d'impulser des luttes *unitaires* est aussi une tâche ardue, même si le SNTRS anime avec brio l'intersyndicale ESR, reconnaissance bien méritée où nous déplorons la difficulté de la CGT de parler d'une seule voix.

Loin de nous décourager, ces difficultés doivent au contraire forger notre détermination. Pour reprendre un sujet d'actualité, nous sommes des « lanceurs d'alerte » face à des « directives de secret des affaires » qui tentent de museler les résistances, d'asservir et d'endormir les consciences. D'autres luttes exemplaires, comme celle de nos collègues turcs, les « universitaires pour la paix » emprisonnés ou licenciés par l'autoritaire Erdogan pour « apologie du terrorisme », éclairent notre chemin. Nous ne nous résignons pas. Car, comme le dit si bien le poète grec Odysseas Élytis, « pour que le soleil tourne, il faut beaucoup de travail ».

Décisions de la Commission Exécutive du SNTRS-CGT

Thème de la journée d'Etudes du mercredi 29 juin 2016 :

CHSCT avec la participation de Christophe Godard de l'UGFF-CGT

- Prérogatives des CHSCT et ses dysfonctionnements
- Rôles des représentants CGT dans cette instance
- Impact du fonctionnement des CHSCT dans les établissements, prévention, sécurité, et risques organisationnels

(Vote à l'unanimité de la CE soit 25 votants)

ODJ du CSN de jeudi 30 juin 2016 :

- Actualité sociale
- Bilan de trésorerie et validation des comptes de l'année 2015
- Bilan de la campagne salaire et agenda social
- Analyse Rifseep
- Actualisation des fiches revendicatives sur les carrières et les primes
- Moyens syndicaux 2015-2016

(Vote à l'unanimité de la CE soit 25 votants)

**Communiqué SNTRS-CGT, SNCS-FSU, SNESUP-FSU,
SNASUB-FSU, SUD-Recherche-EPST
GT5 « REGIMES INDEMNITAIRES » - Agenda
social de l'ESR**

La troisième réunion du groupe de travail 5 « REGIMES INDEMNITAIRES » de l'agenda social de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), s'est tenue le 17 mai 2016. La DGRH (direction générale des ressources humaines) a présenté un certain nombre de propositions du MENESR (ministère chargé de l'Éducation nationale et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) qui ne tiennent toujours aucun compte des revendications des personnels.

1) **Le RIFSEEP.** La DGRH a indiqué que la réunion interministérielle qui doit statuer sur les demandes d'exemption (dont celle portée par le MENESR pour les ITA et les ITRF) ne s'est pas encore tenue. Elle a confirmé qu'il n'y aurait aucune augmentation de masse salariale permettant de revaloriser des primes de l'ESR, que les ITRF et les ITA soient exemptés ou non du RIFSEEP. Et pourtant, admet la DGRH, les primes dans l'ESR sont bien en deçà de celles servies dans les autres ministères de la fonction publique d'État.

Conséquence de cette austérité budgétaire, les montants minimaux de prime pouvant être versés à chaque agent, pour un grade seront fixés par des socles indemnitaires prévus dans le RIFSEEP. Ces socles, pour l'ESR, seront à peine au-dessus des montants minimum réglementaires interministériels qui sont scandaleusement bas. Ce qui signifie que sans augmentation de la masse salariale, les organismes de recherche seront ainsi « autorisés » à continuer de servir de faibles montants de primes, beaucoup plus bas que ceux des universités et a fortiori d'autres ministères, et que toute augmentation de primes pour les uns se traduira par une baisse pour les autres. Quant à la « cartographie » instituant des hiérarchies de fonctions au sein même de chaque grade, elle n'a aucun sens et ne servira qu'à semer la discorde au sein des équipes et services. Même avec une « cartographie » prétendument nationale et identique pour toutes les universités et les EPST, des agents exerçant les mêmes missions seraient payés différemment selon leurs affectations et les effets d'aubaine : c'est inadmissible. Nous refusons la logique d'individualisation, fondamentalement inégalitaire, et le règne de l'arbitraire du RIFSEEP. Nous demandons une revalorisation des primes de l'ensemble des personnels de l'ESR au niveau des primes attribuées dans les autres ministères.

2) **La PEDR** (Prime d'encadrement doctoral et de recherche) des chercheurs des organismes de recherche: La DGRH a confirmé l'analyse que la grande majorité des organisations syndicales avaient présentée lors des précédentes réunions du groupe de travail. Les bénéficiaires de la PEDR sont essentiellement des hommes (72,74%), des directeurs de recherche (57%) relativement âgés... Mais, cela n'empêche pas le Ministère de vouloir pérenniser ce système injuste et sélectif d'attribution de primes à seulement 20% de chercheurs sous prétexte qu'ils sont les plus productifs (prix, contrats, médailles, publications...). Refusant d'assumer les conséquences de cette sélection élitiste, la DGRH va concocter un « document d'orientation » pour « inviter » les directions des organismes à « susciter » les candidatures féminines ou de jeunes chercheur-e-s en vue de leur attribuer la PEDR. On est dans l'hypocrisie et la démagogie !

Le SNTRS-CGT, le SNCS-FSU, SUD-recherche et le SGEN-CFDT ont demandé que, a minima, les enveloppes budgétaires consacrées à la PEDR dans les organismes de recherche soient utilisées pour augmenter la prime de recherche servie à l'ensemble des chercheurs. C'est également la revendication du SNESUP-FSU concernant la PEDR des enseignants-chercheurs dans les EPSCP, mais le Ministère a refusé de discuter de celle-ci dans le cadre de l'agenda social !

Même cette proposition immédiate minimaliste de répartir l'enveloppe PEDR entre tous les chercheurs, qui est portée par la quasi-totalité des syndicats qui les représentent et qui ne coûterait rien, le MENESR la refuse : il considère « qu'il faut un dispositif concurrentiel » pour les chercheurs !

Déclaration groupe de travail 5 « REGIMES INDEMNITAIRES» du 17 mai du SNTRS-CGT, SNCS-FSU, SUD-Recherche-EPST

Aucune des critiques et propositions relayées par nos organisations syndicales ne sont prises en compte dans les documents de travail de la Direction générale des ressources humaines aussi bien dans ce groupe que dans les autres groupes de travail de l'agenda social.

Nous sommes là pour exprimer la colère des personnels sur leurs conditions salariales déplorables et nous sommes face à un mur. Nous attendons toujours la réponse du Ministère de la Fonction publique sur la demande d'exemption du RIFSEEP effectuée par le MENESR (ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) pour les corps d'ITA et ITRF. L'arbitrage devait avoir lieu avant la fin mars et nous sommes mi-mai. Quelle crédibilité le MENESR, la DGRH pouvez-vous préserver avec un tel comportement ?

Nous attendons toujours qu'un représentant du cabinet du MENESR vienne présenter la politique du ministère. Est-il présent dans la salle ?

Le mépris est la seule réponse, le contenu des documents de travail qui sont proposés à cette réunion le prouve :

- rien sur la demande d'exemption de RIFSEEP pour les ITRF et les ITA alors que c'est une exigence de la très grande majorité des organisations syndicales.

- les primes statutaires les plus élevées attribuées aux catégories A des EPST sont du même montant que celles attribuées aux catégories C ailleurs, par exemple au ministère de l'agriculture. Or, le MENESR ne trouve rien d'autre à proposer que des minima de primes ridiculement bas, du niveau des minima interministériels.

- alors que nos organisations syndicales font de nombreuses propositions, notamment pour réévaluer la prime statutaire de recherche des chercheurs, la DGRH propose le statut quo pour la PEDR (Prime d'encadrement doctoral et de recherche) par une note de service aux directions des organismes de recherche leur demandant de bien faire attention aux femmes et aux jeunes.

De qui se moque-t-on ?

Allez-vous entendre nos revendications ?